

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

UN NOUVEAU PARADIGME
DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ?

PIERRE GASSELIN, SYLVIE LARDON, CLAIRE CERDAN,
SALMA LOUDIYI, DENIS SAUTIER, COORDINATEURS

AVEC L'APPUI ÉDITORIAL DE SYLVIE ZASSER

PRÉFACE DE JAN DOUWE VAN DER PLOEG

Les coordinateurs

Pierre Gasselin, géographe à INRAE (UMR Innovation, Montpellier), conduit des recherches en France et en Amérique latine sur les transformations des activités des agriculteurs ainsi que sur les conditions de leur insertion territoriale et de leur accompagnement.

Géographe à INRAE et AgroParisTech (UMR Territoires, Clermont-Ferrand), **Sylvie Lardon** est spécialiste du diagnostic prospectif participatif. Elle étudie les transformations des territoires ruraux et urbains en Méditerranée, en Argentine et au Brésil.

Claire Cerdan, géographe, chercheuse HDR au Cirad (UMR Innovation, la Réunion), travaille sur les systèmes agroalimentaires localisés et le rôle des ressources territoriales dans la recomposition des territoires en Afrique et en Amérique latine.

Salma Loudiyi, géographe, maître de conférences HDR à VetAgro Sup (UMR Territoires, Clermont-Ferrand), mène des recherches sur la construction des politiques alimentaires intégrées, en France et en Amérique du Nord.

Denis Sautier, économiste au Cirad (UMR Innovation, Montpellier), étudie les systèmes agroalimentaires localisés et les labellisations territoriales en Asie et en Afrique.

Le préfacier

Jan Douwe van der Ploeg est professeur émérite de sociologie rurale à l'université de Wageningen aux Pays-Bas et professeur associé de sociologie agricole à l'université agricole de Chine à Pékin. Il est l'auteur de nombreuses recherches concernant les processus de transition agricole et les dynamiques de développement rural.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex

www.quae.com
www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2021
ISBN papier : 978-2-7592-3242-0
ISBN PDF : 978-2-7592-3243-7
ISBN ePub : 978-2-7592-3244-4
ISSN : 2267-702X

LES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES : NE PAS TROP Y CROIRE, MAIS Y CROIRE QUAND MÊME !

Ronan Le Velly

« Mais que sont ces modèles dont on nous parle tant ? », s'interrogent les coordinateurs de cet ouvrage dans leur introduction générale. Leur réponse est très éclairante. Travailler sur la coexistence des modèles agricoles et agroalimentaires revient à s'intéresser à trois acceptions du mot « modèle ». La première renvoie aux « archétypes », aux formes idéal-typiques que les chercheurs et les experts élaborent pour analyser la diversité des modes d'organisation de l'agriculture et de l'alimentation. La seconde, que j'associe pour ma part à une notion de « projet » (Le Velly, 2017), se réfère aux modèles que se donnent les collectifs d'acteurs pour orienter leur action vers un « futur désiré ». Et la troisième rend compte des « normes pour l'action », des règles qui visent à cadrer l'action, telles que celles de l'agriculture biologique ou celles qui définissent l'accès à la profession agricole. Idéal-types, projets et normes, ces trois acceptions du modèle gagnent à être distinguées. Comme l'écrivent les coordinateurs de l'ouvrage, l'agriculture paysanne de Mendras n'est pas celle de la Confédération paysanne. Et, ajoutons, elle n'est pas non plus la catégorie administrative de l'agriculture familiale élaborée en Argentine au début des années 2000 (Goulet, 2019). Le fait que ces trois formes de « modèles » aient en pratique des relations entre elles et des limites poreuses n'invalide en rien l'intérêt de les distinguer. Même si, à l'instar de ce que la sociologie des sciences a montré (Latour, 1989), ces trois types de modèles se constituent et se solidifient mutuellement, leurs contenus ne se recouvrent jamais totalement.

Cette clarification offre un point de départ très utile. L'ouvrage en témoigne largement, en travaillant dans cette perspective sur des questions fondamentales d'aménagement des territoires, de transitions vers des systèmes alimentaires plus durables, de maintien d'une diversité d'agricultures, etc. Pour autant, ses contributions permettent aussi de mettre en débat la mobilisation des modèles dans l'analyse. Ainsi, plusieurs articles montrent que les dynamiques observables sont diverses, complexes, hybrides, au point de ne jamais totalement correspondre aux caractéristiques des modèles. Il convient alors de ne pas trop croire aux modèles, de ne pas leur faire une confiance aveugle quant à leur capacité à décrire la réalité ou à orienter l'action. Ne pas trop y croire... mais y croire quand même ! L'intérêt des contributions de l'ouvrage est aussi de démontrer combien il demeure nécessaire de mettre la focale sur les modèles agricoles et alimentaires, entendus dans leurs trois acceptions. Aux mises en garde, qui seront restituées dans une première partie, s'adjoignent alors des arguments plaçant pour l'identification des modèles, qui feront l'objet de la seconde partie.

DES PRATIQUES TOUJOURS PLUS COMPLEXES QUE LES MODÈLES

L'idée que les pratiques agricoles et alimentaires sont toujours plus diverses et complexes que ce que les modèles énoncent a été particulièrement avancée dans les recherches en sciences sociales portant sur les réseaux agroalimentaires alternatifs. Je vais commencer par un rapide détour vers cette littérature, avant de revenir aux contributions de l'ouvrage.

La constitution d'un champ de recherches sur les «réseaux agro-alimentaires alternatifs», ou «systèmes alimentaires alternatifs», à la fin des années 1990 repose sur le regroupement derrière ces termes de démarches par ailleurs aussi diverses que le commerce équitable, l'agriculture biologique, les produits de terroir ou les circuits courts. À l'époque, l'enjeu était de mettre en visibilité ces initiatives peu étudiées par la recherche et peu reconnues par les pouvoirs publics, mais aussi de souligner leur capacité commune à répondre aux multiples injustices du système alimentaire dominant et à fonder un nouveau modèle de développement agricole et rural (Kloppenborg *et al.*, 1996 ; Renard, 1999 ; van der Ploeg *et al.*, 2000). Les premiers travaux sur ces différentes initiatives ont alors volontiers mis en avant une série d'oppositions marquant la rupture entre le modèle alternatif et le modèle conventionnel : artisanal contre industriel, naturel contre artificiel, proximité contre distance, diversification contre spécialisation, qualité contre quantité, «économie morale» poursuivant des valeurs éthiques contre «économie de marché» centrée sur le profit, etc.

Cette première étape était probablement nécessaire pour constituer ce champ de recherches. Pour autant, dès le début des années 2000, les chercheurs travaillant sur ces questions ont commencé à avoir un regard plus nuancé. Dotés d'une meilleure connaissance du terrain, ils ont souligné que dans les faits, les pratiques rattachées au modèle alternatif ne fonctionnaient pas de façon totalement différente de celles rattachées au modèle conventionnel. Les oppositions précédemment identifiées ont donc été remises en cause au regard des simplifications abusives qu'elles suggèrent. Plusieurs chercheurs ont souligné l'urgence de ne plus avoir une approche « dualiste », dichotomique et oppositionnelle, mais une approche « duale », qui rende compte du fait que les initiatives alternatives combinent en pratique des caractéristiques alternatives et conventionnelles (Hinrichs, 2003 ; Kneafsey *et al.*, 2008). Cette idée a été également exprimée à travers la référence au caractère « hybride » des alternatives. Par exemple, dans un article pionnier, Ilbery et Maye (2005) ont montré que les circuits alternatifs de viande et de produits laitiers du nord de l'Angleterre empruntent de nombreux maillons des circuits conventionnels, comme les abattoirs, les grossistes ou les supermarchés. Cette aspiration à reconnaître les hybridités n'est d'ailleurs pas limitée à l'opposition alternatif/conventionnel. Elle rejoint un mouvement plus vaste, notamment inspiré par la théorie de l'acteur-réseau, de dépassement des dichotomies trop bien établies entre l'urbain et le rural, le local et le global, la production et la consommation ou la nature et la société (Goodman, 1999 ; Le Velly et Dufeu, 2016). Comme l'écrivait Woods (2009), l'enjeu pour la recherche est d'« établir des connexions » et de « brouiller les frontières ».

Cette stratégie est menée de façon convaincante dans de nombreux articles de l'ouvrage. Jérémie Forney écrit d'ailleurs, en écho à Woods, que « la notion de coexistence de modèles n'est pas tant utile pour penser des stratégies parallèles dans leur spécificité, mais bien plus pour concentrer l'attention sur les relations et les dynamiques entre des “modèles” aux contours flous ».

Pour le montrer, plusieurs auteurs, notamment Rosalia Filippini et Claire Lamine, soulignent que certains agriculteurs s'insèrent simultanément dans les circuits alternatifs et les circuits conventionnels. Loin de renvoyer à un modèle unique, la pérennité de leur exploitation repose alors sur la complémentarité de différents modèles. Jérémie Forney donne aussi en exemple le modèle laitier « de qualité » suisse, incarné dans des produits comme le gruyère, dont le fonctionnement dépend d'importations de soja brésilien et de la possibilité pour les éleveurs d'écouler une part de leur production dans les circuits industriels.

D'autres contributions permettent ensuite de comprendre que les actions collectives innovantes se constituent au croisement de règles alternatives et de règles conventionnelles. La filière fromage de qualité développée par Carrefour en Auvergne en est un bon exemple. Virginie

Baritoux et Marie Houdart soulignent que « des méthodes de production apparentées à des savoir-faire traditionnels abandonnés dans un processus d'industrialisation de l'agriculture et de la transformation (utilisation de l'herbe et du foin, travail du lait cru) sont mises en place par un acteur emblématique du système agro-industriel (volumes importants, produits standardisés, coûts de production faibles) ». De façon comparable, Vanessa Iceri explique de façon détaillée comment une communauté du centre-sud du Paraná, au Brésil, a développé un modèle agricole original en associant des modes de production pour partie inspirés de la tradition, pour partie conformes aux exigences commerciales et sanitaires actuelles. La forme qui en résulte est à la fois traditionnelle et moderne ; le rattachement dans l'une ou l'autre des catégories est impossible. La même conclusion peut d'ailleurs être avancée pour le système de production intégrée de porcs et de volailles, dominant dans les années 1970 dans l'État de Santa Catarina, toujours au Brésil, avec un mélange de transformation industrielle, d'organisation scientifique du travail et de petites exploitations en polyculture-élevage, tel qu'étudié par Claire Cerdan.

La très grande dispersion de pratiques au sein de chaque modèle empêche également de continuer à soutenir des raisonnements dualistes. Nous retrouvons sur ce point la thèse de l'inégale alternativité des différentes formes d'agriculture biologique, de circuits courts ou de commerce équitable (Guthman, 2004 ; Kneafsey *et al.*, 2008 ; Raynolds *et al.*, 2007), dont le chapitre de Claire Lamine sur l'Ardèche méridionale confirme la pertinence pour les deux premiers objets. L'observation fine de deux groupements d'achat montpelliérains réalisée par Emmanuelle Cheyng et Nora Daoud donne aussi à voir des modalités de fonctionnement très hétérogènes. Le chapitre ne traite alors guère de modèle agricole et alimentaire, préférant adopter un regard ethnographique, précis, quant aux régimes d'engagement des consommateurs et de solidarité envers les producteurs.

Tout ceci amène à interroger la pertinence de travailler sur les modèles, entendus dans leurs trois acceptions. Un « idéal-type pris trop au sérieux », écrit Jérémie Forney, peut amener à perdre de vue la complexité et la diversité. De fait, les exemples précédents confirment que les efforts de catégorisation réalisés par les chercheurs ne doivent pas être le vecteur d'une rapide « mise en boîte ». Les modèles ne doivent pas être un substitut à un effort d'observation et de compréhension des pratiques. Sur un autre plan, il faut aussi rappeler que les projets ou les normes ne déterminent jamais mécaniquement l'action. Il ne suffit pas d'entendre les raisons et les finalités du commerce équitable, telles que l'énoncent ses promoteurs dans des documents de « chartes » ou de « principes », pour en connaître les pratiques ; et la lecture de ses standards de certification n'est elle aussi qu'une porte d'entrée pour cela. Pour le commerce équitable, comme pour beaucoup d'autres initiatives, un même projet peut induire des règles

très différentes, qui à leur tour ne font que structurer un espace d'action dans lequel des stratégies différentes peuvent s'exprimer (Le Velly, 2017 ; pour les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, voir Mundler, 2007). Insistons : ce dernier énoncé signifie que la diversité de pratiques n'est pas seulement due à l'hybridation entre modèles. Même un modèle unique doit être observé à l'aune de la diversité qu'il tolère.

En somme, dans ces conditions, faut-il continuer à croire aux modèles ? Sans aucunement revenir sur la pertinence des éléments précédents, il me semble que la réponse doit malgré tout être positive.

POURQUOI ET COMMENT ÉTUDIER LES MODÈLES ?

Les arguments plaçant pour une prise en compte des modèles, en dépit des risques énoncés précédemment, sont de nature un peu différente selon les trois formes de modèles considérées. Je vais les présenter successivement.

Commençons par les modèles forgés par les chercheurs ou les experts. Sur ce point, il est utile de rapprocher la notion de modèle de celle de l'idéal-type au sens de Weber. Dans cette perspective, le modèle est une construction intellectuelle délibérément forgée par le chercheur en accentuant certains traits de l'objet considéré. Cette stylisation de la réalité est envisagée par Weber comme une stratégie nécessaire pour la recherche : face à l'impossibilité de décrire le monde dans sa complexité, il convient de forcer certains traits afin de mettre au jour des différences et des relations (voir Coenen-Huther, 2003). La définition du modèle est alors guidée par une finalité, et il est normal que deux chercheurs travaillant sur des questions différentes proposent deux définitions idéal-typiques différentes d'un même objet. À cet égard, les quatre formes idéal-typiques d'agro-écologie proposées par Philippe Baret et Clémentine Antier dans leur chapitre doivent être comprises comme une grille de lecture tournée vers la compréhension des mécanismes de transition. La pertinence de cette typologie doit être évaluée à cette aune. Ensuite, à chaque fois que l'identification de formes originales est facilitée par la grammaire offerte par les types de modèles, l'utilité de ces derniers n'en est que confortée. C'est par exemple ainsi que Roberto Cittadini et Agnès Coiffard parviennent dans leur chapitre à caractériser trois formes d'agriculture argentine à l'aide de la typologie de Fournier et Touzard (2014).

Avec Coenen-Hunter (2003), nous pouvons même aller plus loin : « Les rapprochements possibles de la réalité modélisée avec le monde réel peuvent sans doute être une source de satisfaction pour le chercheur, mais ce sont les écarts constatés et leur analyse qui ont les vertus heuristiques décisives. » Dans ce cas également, parce qu'ils vont pousser à poursuivre l'analyse, les modèles sont un vecteur d'intelligibilité du

monde. Rosin et Campbell (2009) expliquent avec raison qu'on ne peut se satisfaire d'une représentation binaire opposant d'un côté une petite agriculture biologique localisée et authentique et de l'autre une grande agriculture biologique globalisée et conventionnalisée. Pour autant, la vertu d'un tel modèle est de pousser le chercheur à comprendre comment, dans certains cas, les acteurs parviennent à développer une agriculture biologique qui échappe aux prédictions de ce modèle (Le Velly *et al.*, 2016). En définitive, s'il ne faut pas voir dans les modèles une représentation fidèle des réalités agricoles et alimentaires, ils constituent des outils de leur observation et de leur analyse.

Venons-en à la seconde acception des modèles, les modèles de futurs désirés. Je nomme « projets » ces modèles et les définis comme « les raisons et les finalités que se donne un collectif pour orienter son action vers un avenir désiré » (Le Velly, 2017 ; 2019). Il est tout d'abord important d'affirmer qu'un même modèle/projet peut donner lieu à une diversité de pratiques. Par exemple, dans les recherches que j'ai menées, il m'est régulièrement apparu que le projet des promoteurs du commerce équitable est flou, ambigu, ouvert sur des interprétations plurielles. Il n'est alors pas surprenant de voir ses acteurs défendre des stratégies différentes tout en étant aussi légitimes les uns que les autres. Par exemple, l'augmentation d'un prix minimum d'achat pourra d'un côté être défendue au regard du souhait de couvrir les coûts de production durable, et de l'autre contestée au regard du risque de réduire les débouchés commerciaux des producteurs, deux justifications concurrentes qui renvoient à un seul et même projet. Ce caractère flou du projet se vérifie dans de multiples autres cas : Wald (2015) le fait par exemple pour le projet de la souveraineté alimentaire, et Aurélie Toillier, Saydou Bancé et Guy Faure le suggèrent dans leur chapitre pour ce qu'ils nomment le « paradigme » de l'intensification écologique.

Ce flou des projets n'enlève rien à la pertinence de leur accorder une attention approfondie. L'action collective, tout particulièrement lorsqu'elle est innovante, engage une dimension projective qui doit être restituée (Bréchet, 2019). Rendre compte des projets équivaut à rendre compte de la capacité des acteurs à imaginer et concevoir dans les grandes lignes de nouveaux états du monde qu'ils jugent plus désirables. Les simplifications qu'ils opèrent, notamment à travers des discours tranchés comme celui qui oppose prix conventionnel et prix équitable, en sont le reflet. Comme l'écrit Jérémie Forney dans la conclusion de son chapitre, « nous avons besoin d'idéalisation et de simplification, de modèles en tant que projets, pour poser un regard sur le monde qui permette de déterminer ce qui est préférable, de trancher et parfois de s'engager ». Les grandes dichotomies que nous évoquions précédemment (artisanal contre industriel, etc.) doivent alors être comprises au regard de leur capacité à générer de l'action collective.

Les projets sont une référence, une boussole pour orienter et évaluer l'action. Dans les années 2000, j'ai observé comment les militants du réseau français Artisans du Monde évaluaient l'impact des relations qu'ils avaient établies avec leurs organisations de producteurs « partenaïres » au Sud. Il était frappant de constater combien ces militants disposaient d'une boussole commune pour orienter leur jugement. Même ceux qui n'avaient qu'une connaissance lointaine des textes de référence du réseau (comme le document « Critères au nord comme au sud ») savaient qu'il était inquiétant de ne pas réussir à travailler avec des producteurs très marginalisés et que cela devait être mis en balance avec l'aspiration à « faire du commerce, pas de la charité ». Même lorsqu'il y avait des débats et des désaccords, tous se référaient au même projet. En somme, même si les modèles de futurs désirés ne déterminent pas l'action, ils sont essentiels pour l'évaluer et l'orienter.

Il est important à mes yeux d'ajouter que le projet est une boussole *que se donnent* les acteurs. Il s'agit à cet égard de défendre un cadre théorique revendiquant une normativité endogène : les finalités, les valeurs, les raisons que poursuivent les acteurs ne sont pas données au préalable mais se construisent dans l'action (Callon, 1986 ; Reynaud et Richebé, 2007). Même si le projet constitue une forme de repère extérieur sur lequel les acteurs s'appuient, ce repère ne leur est pas imposé. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui déterminent leur projet, chemin faisant, au fil de leur expérience. Pour illustrer cette idée, nous pouvons penser à l'image de la corde magique, proposée par Mische (2009), que lancent devant eux les acteurs avant de grimper dessus. Cette préoccupation pour la reconnaissance d'une normativité endogène vise à mettre à distance une conception déterministe du projet, qui s'imposerait aux acteurs en raison de leur position dans l'espace social. Néanmoins, plusieurs contributions de l'ouvrage, comme d'autres publiées par ailleurs (Samak, 2013 ; Smith, 2020), rappellent à quel point les projets sont aussi l'expression de rapports sociaux institués. La forte étanchéité des trois sous-systèmes de conseil agricole observés par Aurélie Toillier, Saydou Bancé et Guy Faure au Burkina Faso me semble pouvoir être interprétée dans ce sens. En France, les oppositions historiques entre acteurs anciens et nouveaux entrants de l'agroécologie observées par Claire Lamine, comme les tensions entre bio et non bio décrites par Véronique Lucas et Pierre Gasselín dans leur étude sur la coopération entre agriculteurs, demeurent de bonnes clés d'explication. Même si l'agriculture biologique ou les circuits courts se développent et sont aujourd'hui soutenus par des réseaux très divers, même si les agriculteurs bio et conventionnels ont de multiples occasions de coopérer, les oppositions établies du champ agricole français continuent à peser dans les identités professionnelles.

Dans cette perspective, un enjeu est de comprendre l'articulation entre les différentes échelles de détermination des modèles de futurs

désirés. Par exemple, s'il est pertinent de comprendre le projet affirmé par les agriculteurs de Bio Loire Océan comme étant spécifique à ce collectif de producteurs de fruits et légumes du bassin ligérien, ce projet doit aussi être compris au regard des débats structurants sur les transformations de la bio qui s'affirment dans le secteur biologique français (Dufeu *et al.*, 2020). De même, lorsque la Fédération nationale de l'agriculture biologique réaffirme son projet, à travers la réécriture de sa charte et de ses valeurs, elle ambitionne d'offrir des ressources normatives à même d'être reprises par les agriculteurs et les autres acteurs du secteur (Chance *et al.*, 2018). Appréhendé dans ces termes, le cas des agriculteurs argentins que Christophe Albaladejo qualifie dans son chapitre de « silencieux » est particulièrement remarquable. Bien que mettant en œuvre un modèle agricole spécifique, ces agriculteurs n'ont jusqu'à présent pas été capables d'en énoncer le projet. L'omniprésence dans ce pays de l'opposition entre les modèles concurrents de l'agroécologie et de l'*agrobusiness* explique peut-être cela. À moins que, comme l'envisagent Roberto Cittadini et Agnès Coiffard, leur projet puisse à l'avenir s'affirmer en puisant dans certaines références de l'agroécologie.

Terminons par les modèles « normes pour l'action », les normes, standards, règles qui visent à encadrer les comportements. À cet égard, le raisonnement sur les rapports entre normes et pratiques est assez comparable à celui que nous avons tenu au sujet du projet. Ces rapports sont d'ailleurs relativement bien connus. En France, les recherches développées autour de Crozier, Friedberg ou Reynaud ont ainsi démontré qu'aucun système normatif n'était capable de complètement cadrer et déterminer les actions. Parce qu'elles sont incomplètes, ambiguës ou contradictoires, les règles laissent des marges de manœuvre, dont se saisissent les acteurs pour développer leurs stratégies (Crozier et Friedberg, 1977 ; Reynaud, 1997). Dans la recherche anglo-saxonne, la sociologie néo-institutionnelle a également bien souligné ce point : toute norme, même formellement codifiée, est « ambiguë », sujette à interprétation, débat et contestation (Mahoney et Thelen, 2010). L'existence de formes d'agriculture biologique plurielles en dépit d'une certification unique, et de stratégies allant à l'encontre du projet ayant inspiré ces règles, n'est alors en rien spécifique à ce secteur. De tels constats peuvent être renouvelés dans n'importe quel espace d'action organisée.

Ceci étant rappelé, il ne faut pas pour autant perdre de vue l'autre face des règles. Même si elles ne contraignent pas totalement l'action, elles ont un caractère structurant. Elles définissent le périmètre des actions possibles, déterminent ce que Reynaud (1997) nommait « les règles du jeu ». Tenir les deux bouts de l'analyse est essentiel. Par exemple, les contournements de règles observables dans le commerce équitable

certifié doivent être compris au croisement des stratégies des acteurs et des marges de manœuvre que leur laissent les standards (Le Velly, 2017). L'ingénierie de systèmes agricoles et alimentaires plus durables passe finalement par l'établissement de normes, mais aussi par la prise en compte de la façon dont les acteurs réagiront à ces normes (se les approprieront, les rejetteront, les contourneront, etc.).

Paradoxalement, cette importance des normes est particulièrement visible non pas lorsque les acteurs les appliquent, mais lorsqu'ils cherchent à s'en autonomiser. Les processus d'innovation visant à faire émerger de nouvelles normes sont contraints par celles qui existent déjà. Par exemple, les actions visant à créer des circuits courts butent souvent sur les règles qui organisent majoritairement les circuits agricoles et alimentaires. Un responsable de cuisine centrale demandant à son distributeur habituel de lui fournir des produits avec une origine locale va vite constater que celui-ci n'en est guère capable parce que son schéma d'organisation n'est pas prévu pour cela. Il obtiendra probablement un même refus de la coopérative agricole du territoire, qui lui expliquera qu'il représente des volumes trop faibles pour engager les réorganisations nécessaires à sa livraison. Et lorsqu'il commencera à travailler avec des éleveurs artisanaux locaux, il se rendra également compte que les normes sanitaires en vigueur, pensées pour le modèle industriel, s'avèrent particulièrement contraignantes pour eux (Le Velly *et al.*, 2020). Même si des espaces d'innovation demeurent, les modèles d'organisation existants limitent les possibles. Et même si le modèle dominant n'est probablement pas plus homogène que ne le sont les modèles alternatifs, ses grandes caractéristiques s'affirment avec force lorsque l'on essaie de s'en autonomiser. Ce constat fait alors écho à l'approche de la *multi-level perspective* (Geels, 2004), mobilisée par les chapitres de la quatrième partie de l'ouvrage, et rappelle que nous ne devons pas sous-estimer les verrouillages générés par les normes organisant le régime sociotechnique dominant.

CONCLUSION

Comment ne pas trop croire aux modèles agricoles et agroalimentaires, mais y croire quand même ? Trois énoncés résument les développements précédents. Premièrement, même si les modèles/idéal-types ne donnent qu'une vision caricaturale des pratiques observables, ils sont un outil nécessaire pour les rendre intelligibles. Deuxièmement, même si les modèles/projets peuvent inspirer des pratiques très hétérogènes, ils sont une composante essentielle de l'action collective et doivent être étudiés en conséquence. Troisièmement, même si les modèles/normes ne cadrent pas totalement les actions, ils structurent l'espace des possibles selon des modalités qui doivent également être étudiées avec attention.

En définitive, la subtilité des relations entre modèles et pratiques impose d'être prudent dans l'analyse. Pour autant, l'importance des modèles dans la compréhension et la structuration des pratiques nous invite à être volontaires et ambitieux dans l'approfondissement de cette analyse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bréchet J.-P., 2019. *L'action collective. Une perspective régulationniste*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence.
- Callon M., 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.
- Chance Q., Le Velly R., Goulet F., 2018. How to influence the trajectory of organic agriculture's development when you are not in the driver's seat? The case of the French National Federation of Organic Farming. *Open Agriculture*, 3 (1), 632-643.
- Coenen-Huther J., 2003. Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue française de sociologie*, 44 (3), 531-547.
- Crozier M., Friedberg E., 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris.
- Dufeu I., Le Velly R., Bréchet J.-P., Loconto A., 2020. Can standards save organic farming from conventionalisation? Dynamics of collective projects and rules in a French organic producers' organisation. *Sociologia Ruralis*, 60 (3), 621-638.
- Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (1), en ligne, <http://vertigo.revues.org/14840>.
- Geels F.W., 2004. From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy*, 33 (6), 897-920.
- Goodman D., 1999. Agro-food studies in the 'Age of Ecology': nature, corporeality, bio-politics. *Sociologia Ruralis*, 39 (1), 17-38.
- Goulet F., 2019. *Faire science à part. Politiques d'inclusion sociale et agriculture familiale en Argentine*, Presses universitaires de Liège, Liège.
- Guthman J., 2004. *Agrarian Dreams: The Paradox of Organic Farming in California*, University of California Press, Berkeley.
- Hinrichs C.C., 2003. The practice and politics of food system localization. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 33-45.
- Ilbery B., Maye D., 2005. Alternative (shorter) food supply chains and specialist livestock products in the Scottish-English borders. *Environment and Planning A*, 37 (5), 823-844.
- Kloppenborg J. Jr., Hendrickson J., Stevenson G.W., 1996. Coming in to the foodshed. *Agriculture and Human Values*, 13 (3), 33-42.
- Kneafsey M., Holloway L., Venn L., Dowler E., Cox R., Tuomainen H., 2008. *Reconnecting Consumers, Producers and Food: Exploring Alternatives*, Berg Publishers, Oxford.
- Latour B., 1989. *La science en action*, La Découverte, Paris, Textes à l'appui.

- Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Presses des Mines, Paris.
- Le Velly R., 2019. Allowing for the projective dimension of agency in analysing alternative food networks. *Sociologia Ruralis*, 59 (1), 2-22.
- Le Velly R., Dufeu I., 2016. Alternative food networks as “market agencements”: exploring their multiple hybridities. *Journal of Rural Studies*, 43, 173-182.
- Le Velly R., Dufeu I., Le Grel L., 2016. Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands. *Économie rurale*, (356), 31-45.
- Le Velly R., Goulet F., Vinck D., 2020. Allowing for detachment processes in market innovation. The case of short food supply chains. *Consumption Markets and Culture*, 10.1080/10253866.2020.1807342, 1-16.
- Mahoney J., Thelen K., 2009. A theory of gradual institutional change. In: *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power* (Mahoney J., Thelen K., eds), Cambridge University Press, Cambridge, 1-37.
- Mische A., 2009. Projects and possibilities: researching futures in action. *Sociological Forum*, 24 (3), 694-704.
- Mundler P., 2007. Les Associations pour le maintien de l’agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité. *Ruralia*, (20), en ligne, <https://journals.openedition.org/ruralia/1702>.
- Raynolds L.T., Murray D.L., Wilkinson J., 2007. *Fair Trade. The Challenges of Transforming Globalization*, Routledge, New York.
- Renard M.-C., 1999. The interstices of globalization: the example of fair coffee. *Sociologia Ruralis*, 39 (4), 484-500.
- Reynaud J.-D., 1997. *Les règles du jeu. L’action collective et la régulation sociale* (3^e édition), Armand Colin, Paris.
- Reynaud J.-D., Richebé N., 2007. Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour la normativité ordinaire. *Revue française de sociologie*, 48 (1), 3-36.
- Rosin C., Campbell H., 2009. Beyond bifurcation: examining the conventions of organic agriculture in New Zealand. *Journal of Rural Studies*, 25 (1), 35-47.
- Samak M., 2013. Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs. L’institutionnalisation de l’agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes. *Politix*, 103 (3), 125-148.
- Smith A., 2020. Circuits courts agro-alimentaires et clivages politiques : le cas des produits palmipèdes landais. *Revue française de socio-économie*, 24 (1), 169-188.
- van der Ploeg J.D., Renting H., Brunori G., Knickel K., Mannion J., Marsden T., De Roest K., Sevilla-Guzmán E., Ventura F., 2000. Rural development: from practices and policies towards theory. *Sociologia Ruralis*, 40 (4), 391-408.
- Wald N., 2015. Towards utopias of prefigurative politics and food sovereignty: experiences of politicised peasant food production. In: *Food Utopias. Reimagining Citizenship, Ethics and Community* (Stock P.V., Carolan M., Rosin C., eds), Routledge, London/New York, 107-125.
- Woods M., 2009. Rural geography: blurring boundaries and making connections. *Progress in Human Geography*, 33 (6), 849-858.